

Image not found or type unknown



Droit et obligation d'un huissier dans une demande

Par **PRIE**, le **14/06/2010** à **13:29**

Bonjour,rrnrnJe souhaiterai savoir si :rnun huissier est responsable de ses erreurs de chiffrage sur demande de paiement direct de pension alimentaire.rnun huissier doit il fournir une fin de non recevoir d'un paiement direct avant de refaire une demande de paiement direct à un autre organisme.rnun huissier peut t'il encaisser un chèque d'honoraire sans fournir de justificatif d'encaissement au débiteur.rnrnMERCI